



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 12 DECEMBRE 2024

Le jeudi 12 décembre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 5 décembre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

| Présents | Excusés | Absents | Pouvoirs |
|----------|---------|---------|----------|
| 54       | 9       | 12      | 4        |

**Présents** : M. MOURLEVAT, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, Mme BEY, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. CALLAMAND (suppléant de M. DUPARCHY), M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUPONT Noël, Mme EMIN, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. JACQUET (suppléant de M. RAVOT), M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, Mme LIEVIN, M. MILLET, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme SERPOL (suppléante de M. MARTINAND), Mme SERRE, M. TORRION.

**Excusés** : M. PERRAUD, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. DUPONT Jean-François, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. MATHIEU, Mme PITTI.

**Absents** : M. AKHLAFA, M. BERGEOT, M. de LEMPS, M. FOUILLAND, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

**Pouvoirs** : Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DUFOUR (pouvoir à M. DEGUERRY), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme VOLAN (pouvoir à Noël DUPONT).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Marie-Josèphe LEVILLAIN, Secrétaire de séance.

## Contribution exceptionnelle pour la délégation de service public du centre européen de stages et séjours sportifs.

**Rapporteur : M. MOURLEVAT**

La reprise de la gestion du Centre Européen de Stages et Séjours Sportifs se poursuit via la délégation de service public concédée à la SEML Haut-Bugey Séjours Stages Sport Santé.

La relance de l'activité qui avait été très fortement impactée par la crise COVID et la perte du client principal Olympique Lyonnais (500 k € de chiffre d'affaires en 2019), se poursuit.

Après un chiffre d'affaires de 786 k € HT en 2023, qui avait nécessité une intervention de l'agglomération pour la poursuite de l'activité. Les perspectives 2024 témoignent de l'évolution espérée puisque le chiffre d'affaires devrait approcher les 960 k € HT. Ce montant revient au niveau référence de l'année 2019. Cela représente 15 200 nuitées pour 7 300 personnes accueillies sur l'année, faisant de Boost Center le plus gros hébergeur touristique du territoire.

Cependant, le niveau des charges a défavorablement évolué en parallèle et laisse entrevoir une perte avoisinant les 30 k € sur l'exercice (contre 116 k € - hors aide d'HBA en 2023).

Les réservations et contrats reconduits sur 2025 laissent présager d'une poursuite de ce développement pour enfin parvenir à l'équilibre financier attendu.

La SEML ne pouvant se permettre une nouvelle perte financière, il est proposé d'accorder une contribution exceptionnelle pour la poursuite de l'activité sur 2025, à hauteur de 35 000 €.

Le Conseil d'agglomération,  
Par 58 voix pour,

- **AUTORISE** le versement d'une contribution exceptionnelle de 35 000 € à la SEML Haut- Bugey Séjours Stages Sport Santé, délégataire dans le cadre de l'exploitation du Centre Européen de Stages et Séjours Sportifs.
- **AUTORISE** M. le Président ou son représentant à signer toutes les formalités inhérentes à cette contribution.

Fait à Oyonnax, le 13 décembre 2024.

Le Président,



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Contribution exceptionnelle pour la délégation de service public du  
centre européen de stages et séjours sportifs.

.....  
Date de décision: 12/12/2024

Date de réception de l'accusé 17/12/2024

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 121224\_2024158

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241212-121224\_2024158-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 2-Subv-CE3S.pdf ( 99\_DE-001-200042935-20241212-  
121224\_2024158-DE-1-1\_1.pdf )